

Landesbibliothek Oldenburg

Digitalisierung von Drucken

**Histoire Critique De L'Etablissement De La Monarchie
Françoise Dans Les Gaules**

Dubos, Jean Baptiste

Amsterdam, 1735

Chapitre V. Continuation de l'Histoire du règne de Majorien. Mort de cet
Empereur, &
Proclamation de Severus son successeur. Etat de l'Empire d'Occident sous
ce Prince.

urn:nbn:de:gbv:45:1-3034

CHAPITRE V.

Continuation de l'Histoire du regne de Majorien. Mort de cet Empereur, & Proclamation de Severus son Successeur. Etat de l'Empire d'Occident sous ce Prince.

LE dessein qui avoit engagé Majorien à faire la paix le plus promptement qu'il lui avoit été possible avec toutes les Puissances des Gaules, étoit, comme on l'a dit, le projet de passer incessamment en Afrique, & de reconquérir cette Province sur les Vandales. Nous avons vu que de tous les projets qu'il pouvoit former, celui-ci étoit le plus avantageux à l'Empire d'Occident, & nous avons parlé des préparatifs que ce Prince avoit déjà faits, même avant qu'il eût pacifié les Gaules. Dès que Majorien y eut rétabli l'ordre ou du moins la tranquillité, il se mit en marche pour passer en Espagne. C'étoit sur les côtes de cette grande Province qu'il avoit donné aux bâtimens de sa Flotte leur rendez-vous. Il sembleroit d'abord que ce Prince dût prendre une autre route, & qu'il lui convînt mieux de s'embarquer en Sicile pour passer en Afrique. Du Cap Lilybée qui est dans cette Isle, jusqu'au Promontoire de Mercurie qui est en Afrique, il y a moins de trente lieues. Lorsque les Romains avoient envoyé des Armées dans ce pays pendant la seconde & pendant la troisième

me guerre Punique, ils leur avoient fait L. IV. III.
prendre cette route-là, quoiqu'ils fussent CH. V.
les maîtres de les faire partir d'Espagne.
Cependant on trouve en faisant reflexion
sur les circonstances des tems & des lieux,
que Majorien avoit pris un parti judi-
cieux.

En premier lieu, il n'étoit point à pro-
pos de faire passer à travers toute l'Italie
& trop près de Rome l'Armée qu'il con-
duisoit en Afrique. Nous avons vû qu'elle
étoit composée en grande partie de
Barbares. Il valoit donc encore mieux
que cette Armée fit le dégât qu'il étoit
impossible qu'elle ne fit point sur les lieux
qu'elle traverseroit, & dans les Gaules &
dans l'Espagne que dans l'Italie même. En
second lieu, les dispositions que Genseric
avoit faites pour se mettre en état de
défense contre tous les Romains qui vou-
droient entreprendre de le chasser de l'A-
frique, obligeoient encore Majorien à
prendre le parti auquel il se détermina.
(1) Ce Roi des Vandales avoit déman-
telé toutes les villes de la Province d'A-
frique, à l'exception de Carthage dont il
avoit fait sa place d'armes, & dans les
environs de laquelle il tenoit le plus grand
nombre de ses troupes, comme dans le
lieu qui étoit le plus exposé en cas de
guerre contre l'Empire. Ainsi Majorien,
s'il fut parti de Sicile, auroit été con-
traint

(1) Deinde placuit Giserico urbium Africae muros,
praeterquam Carthaginis, diruere. *Procop. de Bell. Vandal.*
sup. l. lib. 1.



LIV. III.
CH. V.

traint à faire son débarquement en présence des Ennemis, ou bien il auroit été réduit à ranger une côte fameuse par les Syrtes & par ses autres écueils, jusqu'à ce qu'il eût devancé ces Ennemis qui n'auroient pas manqué de le suivre par terre, & de tenter l'impossible pour faire autant de chemin que la Flotte. Au contraire ce Prince en partant d'Espagne, & rangeant la côte de cette grande Province, n'avoit qu'un trajet de quatre ou cinq lieues à faire pour aborder dans un endroit de l'Afrique, où il étoit comme assuré de mettre pied à terre sans opposition. Ce lieu-là qui étoit dans la Mauritanie, & en face de Cadix, se trouvoit être à une si grande distance de Carthage où les Vandales avoient leurs arsenaux, & où ils avoient fait leurs dépôts, & dont par conséquent ils ne pouvoient pas trop s'éloigner, qu'on ne devoit pas craindre de les avoir en tête quand on y aborderoit. Il est vrai que Genseric avoit (1) devalé la Mauritanie, dès qu'il eût été informé que c'étoit sur les côtes d'Espagne que l'Armée Romaine devoit s'embarquer. Il avoit même fait empoisonner les puits, & combler les fontaines. Mais l'Empereur Majorien comptoit qu'il auroit de

(1) Sed Vandalorum Dux prius legatos misit, qui illum, si quæ essent inter eos controversiâ, amice transigere paratum esse dicerent. Quod ubi obtinere non potuit, Maurusorum terram, in qua ex Iberia Majoriani copiæ appulsuræ erant, omnem igni ferroque vastavit, & quæcumque ratione potuit afflixit, & aquam infecit. *Prisic. Rh. in excerpt. leg. p. 68.*

ressources pour faire subsister ses troupes lorsqu'elles auroient mis pied à terre en Mauritanie. L'une consistoit dans les vivres qu'il feroit venir de l'Espagne, des Gaules ou de la Sicile, & l'autre dans les provisions que les anciens Habitans de la Mauritanie seroient encore en état de lui fournir, quoique Genferic eût devasté leur pays, parce qu'ils devoient avoir sauvé une grande partie de leur grain, d'autant que l'usage de cette contrée est de les garder dans de grandes fosses recouvertes de terre. Il étoit impossible que la plupart de ces caches n'eussent échappé aux recherches des Vandales.

Enfin ce qu'il y avoit de plus important pour Majorien, c'étoit de mettre pied à terre au plutôt. On ne sauroit prendre de trop bonnes mesures pour épargner à une Flotte nombreuse & qui doit transporter des troupes de terre l'inconvénient dangereux de tenir la mer long-tems. Comme l'armement, dont il s'agit ici, est la dernière entreprise d'éclat que l'Empire d'Occident ait faite pour se relever, il doit être permis à un Auteur qui écrit l'Histoire de l'établissement de la Monarchie Françoise fondée sur les ruines de cet Empire, de faire quelques réflexions sur les causes qui rendirent cet armement infructueux.

Majorien eût peut-être été le restaurateur de l'Empire, s'il eût employé les forces qui restoient encore à ce Corps politique pour faire d'abord quelque expédition moins importante à la vérité que



celle d'Afrique, mais aussi moins exposée aux contretems. Pour rétablir la réputation des armes d'une Monarchie qui depuis cent ans n'écrivait plus guères dans ses Fastes que des journées malheureuses, il étoit essentiel que son restaurateur réussit dans sa première expédition, telle qu'elle pût être. Majorien devoit donc, quelques motifs qu'il eût de reconquerir l'Afrique sur les Vandales, ne point débiter par une expédition dont la prudence & l'activité ne pouvoient pas rendre le succès certain, moralement parlant. Or ces Flottes monstrueuses que le Souverain qui prétend s'en servir, ne fauroit mettre en mer sans tirer des régions éloignées une partie du moins de ce qui est nécessaire pour les équiper, & sans faire venir de loin les troupes qu'il y veut embarquer, ne réussissent presque jamais dans leurs expéditions. Comme l'Ennemi contre qui l'armement se fait est instruit de la destination de ces Flottes long-tems avant qu'elles puissent mettre à la voile, il a du moins le loisir de se préparer à se bien défendre. Quelquefois même il trouve l'occasion de déconcerter le projet formé contre lui, avant que l'exécution en soit encore commencée. Tout le monde sait ce qui arriva au Roi d'Espagne Philippe II. lorsqu'il arma cette Flotte si célèbre sous le nom de l'*Invincible*, pour l'envoyer conquérir l'Angleterre. Ce Prince ayant été contraint de tirer des régions éloignées une partie des Matelots, des agrès, des bois,

des

En. 1588.

des voiles, & des autres choses nécessaires à l'équipement de son Armée navale, les Anglois eurent le loisir de se préparer à la combattre, & secondés par les tempêtes ils la défirent entièrement.

LIV. III.
CH. V.

Du moins Philippe II. eut la satisfaction de voir sa Flotte mettre en mer, & d'entendre dire qu'elle menaçoit d'assez près l'Angleterre qu'il lui avoit ordonné de subjuguier, mais celle que Majorien avoit équipée dans les ports du même pays où dans la suite l'*Invincible* fut armée, ne parvint pas jusqu'à faire voile. Voici ce qu'on trouve dans Idace & dans Marius Aventicensis à ce sujet. „ (1) L'Empe-
 „ reur Majorien vint en Espagne au mois
 „ de Mai de l'année quatre cens soixante:
 „ Tandis qu'il étoit encore en chemin pour se rendre dans la Province
 „ où est Carthagene, les Vandales informés par des gens du pays qui trahissoient ce Prince, vinrent enlever les
 „ vaisseaux qu'il avoit armés pour passer
 „ en Afrique, & qui étoient mouillés
 „ dans les rades & les ances des côtes
 „ d'Espagne. Majorien ayant vû avorter
 „ son

(1) Mense Maio Majorianus Hispanias ingreditur Imperator, quo Carthaginensium Provinciam pertendentem aliquantas naves quas ille ad trajectum adversus Vandalos preparabat, de litore Carthaginensi communiti Vandali per proditores abripiunt. Majorianus ita ordinatione sua frustratus, ad Italiam revertitur. *Idaz. Chronie.*

Magno & Apollinare Consulibus, Majorianus profectus est ad Hispanias. Eo anno capte sunt naves à Vandalis ad Elecem juxta Carthagine spataria. *Marii Chron. ad ann. 460.*



LIV. III.
CH. V.

» son projet par la destruction des prépa-
» ratifs qu'il avoit faits, s'en retourna en
» Italie." Voilà quelle fut la destinée de
la Flotte dont Sidonius Apollinaris fait
une si magnifique description. On croira
sans peine que Ricimer & les autres
Grands qui haïssioient Majorien, parce
qu'en voulant rétablir l'Empire il vouloit
aussi par conséquent leur ôter la confi-
dération que leur donnoient le désordre
& la confusion où l'Etat étoit tombé,
profiterent de la disgrâce de ce Prince
pour le rendre méprisable à ceux qui le
respectoient auparavant. Ils lui auront
imputé, suivant l'usage ordinaire des Cours,
toutes les fautes des subalternes & tous
les contretemps dont le hazard étoit la
seule cause. Rien n'est plus aisé que de
persuader aux Peuples que les affaires
dont ils ne savent point le secret, ont
été mal conduites.

Dès que Majorien fut de retour en Ita-
lie, Genferic Roi des Vandales d'Afrique
lui fit demander la paix. Ce Prince (1)
Barbare croyoit que l'incendie ou la prise
des Vaisseaux Romains sur les côtes d'Es-
pagne, ne faisoit que reculer le danger,
& qu'il ne pourroit point résister à un
Empereur comme Majorien, dès qu'il
auroit une fois pris terre en Afrique.
Nous ignorons s'il agréa les propositions
du Roi des Vandales, ou s'il persevera
dans

(1) Majorianus ad Italiam revertitur. . . . Gen-
fericus Rex à Majoriano Imperatore per legatos po-
stulat pacem. *Idatii Chron.*

dans la résolution de passer la Mer pour faire, s'il est permis de s'expliquer ainsi, une nouvelle guerre Punique contre les Barbares du Nord. Il mourut avant que d'avoir rien fait qui nous apprenne à quel parti il s'étoit déterminé. A peine de retour en Italie, il y apprit que la Peuplade d'Alains qui avoit ses quartiers sur les bords de la Loire (1), avoit pris les armes, & qu'elle commettoit de grandes hostilités. Cet Empereur se mit donc aussi-tôt en marche pour passer les Alpes une seconde fois. Mais il ne s'avança point jusques-là. Son Armée étoit encore campée sur la Scrivia, & assez près de Tortone, quand elle se souleva contre lui, & quand il périt de la même manière que la plupart des Empereurs Romains.

LIV. III.
CH. V.

Comme on a déjà pû le remarquer, & comme on le verra encore mieux par la suite, Ricimer étoit à la fois le plus ambitieux & le plus méchant des Officiers qui servoient l'Empire. S'il faisoit des Empereurs, ce n'étoit point pour leur obéir, mais pour regner sous leur nom. Etant Barbare, il n'osoit entreprendre de regner

Pet. Rav.
Temp. lib.
6.

(1) Majorianus Occidentale suscepit Imperium, sed & ipse non diu regnavit. Dum contra Alanos, qui Gallias infestabant, movet procinctum, Dertona juxta fluvium Hyra cognomento, occiditur. *Jorn. de rebus Geticis.*

Severinus & Daglaiphus. His Consulibus immisione Ricimeris Majorianus extinguitur, cui Severus natione Lucanus succedit in regnum. *Cass. Chron. ad ann. 461.*



LIV. III.
CH. V.

regner sous le sien, & de se faire proclamer Empereur. Y avoit-il, demanda-t-on, une Loi qui exclût de l'Empire les Barbares? Je ne le crois point, mais si l'on n'avoit point fait une pareille Loi, c'est qu'il avoit paru inutile de la faire. Les Romains comme les Francs supposoient que pour être le Chef d'une Nation, il fallut être de cette Nation. Si Capitolin dit (1) positivement que Maximin le successeur d'Alexandre Severus étoit né Barbare, il nous dit aussi que ce Prince cachoit sa naissance avec soin, lorsqu'il fut parvenu à l'Empire, & que pour dérober aux Romains la connoissance de son origine il fit mourir tous ceux qui la savoient par eux-mêmes.

Je retourne à Ricimer. Dès qu'il s'aperçut que Majorien qui étoit alors dans la force de l'âge vouloit gouverner par lui-même, & rétablir l'ordre dans la Monarchie, il conçut contre lui la haine que les esprits orgueilleux conçoivent contre un homme qu'ils ont élevé à une place éminente, dans la persuasion que son génie étant subordonné au leur ils le conduiront toujours à leur gré, lorsque cet

hom-

(1) Maximinus de vico Thraciz vicino Barbaro etiam patre & matre genitus esse perhibetur; Et patris quidem nomen Micea, matri Ababa, fuisse dicitur. Sed hæc nomina Maximinus primis temporibus ipse prodidit, postea verò ubi ad Imperium venit occultè præcepit ne utroque parente Barbaro Imperator genitus esse videretur. . . . Nam ignobilitatis legendæ causâ omnes conscios generis sui interemit. *Capitolinus in Maximino.*

homme vient à démentir leur opinion, & qu'il ose leur tenir tête dans les occasions où ils ont tort. Ricimer avoit crû en élevant au Trône Majorien y faire monter un Soldat qui n'avoit pour tout mérite que les vertus militaires, & qui par conséquent seroit toujours obligé de se laisser guider, & cet Empereur donnoit à connoître qu'il avoit aussi les vertus civiles. Les Loix qu'il publia durant un regne de quatre ans, & qui doivent la plupart avoir été faites dans des camps & sous la tente, montrent seules qu'il connoissoit à fond les maux dont son Etat étoit affligé, & qu'il étoit capable d'y appliquer des remèdes efficaces. Nous rapportons dans cet Ouvrage plusieurs extraits de ces Loix suffisans pour donner une idée de l'équité & de la prudence du Législateur qui les a dictées. Ainsi Ricimer dont la conduite que Majorien tenoit dans l'administration de l'Etat mortifioit à la fois la présomption & l'orgueil, résolut de se défaire de l'Empereur, parce que cet Empereur avoit les vertus d'un Souverain. (1) Malheureusement pour l'Empire d'Occident, Ricimer ne trouva que trop de facilité pour exécuter son projet. Les Restaurateurs sont toujours odieux à la cabale de Citoyens qui profite

LIV. III.
CH. V.

(1) Majorianum Romano Imperio vel nomini res necessarias ordinantem, Ricimer livore percitus & invidiosum consilio fultus, fraude interficit circumventurum. Severus à Senatu Romano Augustus appellatur anno Imperii Leonis quinto. *Idatii Chron.*



LIV. III.
CH. V.

fite des désordres , & cette cabale est toujours composée des Citoyens les plus corrompus , mais aussi les plus actifs & les plus entreprenans. Résolus à tout ofer, afin de n'être pas bornés à la jouissance des biens qui leur appartiennent suivant les Loix , il n'y a point de crime qu'ils ne consentent de faire & qu'ils ne soient capables d'exécuter, quand il peut les affranchir de la crainte de voir la justice & l'ordre rétablis. Le Fondateur d'un nouvel Etat n'a pour l'ordinaire que des ennemis étrangers à combattre ; au lieu que le Restaurateur d'un Etat tombé en désordre , a pour ses ennemis tous ceux qui l'approchent de plus près ; sa propre Cour. L'Histoire fait mention de plusieurs Heros qui ont réussi à fonder des Royaumes & des Republicues. A peine y trouve-t-on deux ou trois Restaurateurs qui ayent réussi à raffermir les fondemens ébranlés de l'Etat qu'ils avoient entrepris de rétablir. Une mort violente est ordinairement la récompense de leurs travaux. Il fut donc facile à Ricimer (1) de soulever l'Armée contre Majorien. Le second jour du mois d'Août de l'année quatre cens soixante & un elle se rebella , & le septième du même mois elle massacra son Empereur. Nous ne savons pas

Fetav. Rat.
Temp. lib.
6. p. 365.

(2) Severino & Dagalaifo Consulibus dejectus est Majorianus de Imperio in civitate Dertona à Ricimere Patrio, & interfectus super Ira fluvio; & levatus est Severus Imperator Ravenna. *Marii Aventi Chron. ad ann. 461.*

pas d'autres circonstances de cet évènement, qui, comme nous l'avons déjà dit, arriva dans le District de Tortonne. Liv. III.
Ch. V.

Ce qui paroît de plus probable après avoir cōferé tout ce que disent les Auteurs anciens concernant la révolution qui pour lors arriva dans l'Empire Romain, c'est que Ricimer ne fit point proclamer un nouvel Empereur immédiatement après la mort de Majorien, & qu'il envoya proposer à Leon de donner son agrément au choix de Severus qu'il avoit résolu de mettre sur le Trône, mais que Leon tardant trop long-tems à s'expliquer, Ricimer fit proclamer Severus avant que l'agrément dont il s'agit eût été donné. En effet, quoique Severus n'ait été installé que le dix-neuf Novembre de l'année quatre cens soixante & un, cependant Jornandès observe (1) que ce Prince fut placé sur le Trône avant qu'on eût encore reçu les ordres de Leon sur ce sujet-là. Ainsi l'on ne doit point être surpris de la confusion & du désordre où cette proclamation précipitée acheva de jeter tout l'Empire d'Occident qui craignit à la fois d'être attaqué par l'Armée de Leon, par celle que commandoit Egidius & par les Vandales. Expliquons cela. Nous avons parlé de Marcellianus cet ami d'Aëtius que le Parti qui s'étoit formé dans les Gaules pour empêcher qu'on

Petav. Raz.
Temp. lib.
6. p. 365.

(1) Majorianus occiditur, locumque ejus sine Principis jussu Leonis, Severus invasit. *Jornandès de regna*
temp.



LIV. III.
CH. V.

qu'on n'y reconnût Majorien, avoit voulu proclamer Empereur, & nous l'avons laiffé en Dalmatie où il s'étoit cantonné. Voici ce qui lui étoit arrivé dans la fuite. L'Empereur Leon l'avoit engagé à paffer à fon service, & il lui avoit donné le commandement des forces qu'il vouloit faire agir contre les Vandales d'Afrique. Ces Barbares après s'être emparés de la Sardaigne, tâchoient encore de se rendre entierement maîtres de la Sicile, dont ils avoient déjà pris la plus grande partie. Marcellianus après avoir obligé les Vandales d'abandonner la Sardaigne, avoit mis pied à terre en Sicile où il avoit remporté plusieurs avantages sur ses ennemis. Ses forces étoient confidérables, & il paroît même qu'il avoit réduit les Vandales à traiter avec lui avant la mort de Majorien. Les Romains d'Occident avoient donc fujet de craindre qu'il ne vînt un ordre de Constantinople qui (1) enjoignît à Marcellianus de marcher contre eux, & de les contraindre à déposer l'Empereur qu'ils avoient osé proclamer, fans avoir obtenu auparavant le consentement de Leon. D'un autre côté Egidius irrité du meurtre de Majorien menaçoit de se fer-

(1) Occidentalibus Romanis, Marcellini incrementa timorem injiciebant, ne is tantis viribus auctus, bellum eis inferret. Profsus enim variis modis res illorum perturbatae erant, hinc Vandalis imminentibus, illinc Aegidio viro ex Gallia oriundo qui Majorianum in bellis comitatus fuerat, magnaque circa se copias habebat, & ob Imperatoris Majoriani eandem erat infensus. *Exc. Prifc. Rh. hift. Duchefn. tom. 1. pag. 213.*

vir de tout le crédit qu'il avoit dans les Gaules sa patrie, & des troupes nom-
breuses qui étoient à ses ordres, pour
venger la mort de son Empereur dont la
mémoire lui étoit d'autant plus chere
qu'ils avoient été long-tems *Compagnons*
d'armes. Nous avons parlé plusieurs fois
de ce que l'Italie avoit à craindre des
Vandales.

LIV. III.
CH. V.

Il n'y eut qu'un de ces trois orages
qui fondit sur l'Italie. Ricimer conjura
celui qui la menaçoit du côté des Gaules
en allumant la guerre, comme nous le
dirons incessamment, entre Egidius & les
Visigots. Ce Patrice (1) vint encore à
bout de détourner celui qui se préparoit
du côté de la Sicile, en faisant enfin
agréer l'élection de Severus à l'Empereur
d'Orient. Après cela Philarchus que les
Romains d'Occident envoyoient traiter
avec les Vandales d'Afrique, n'eut pas
de peine en passant par la Sicile à per-
suader à Marcellianus qui commandoit
dans

(1) Hæc in causâ fuerunt ut Romani Hesperii lega-
tos ad Orientales mitterent ut se à Marcellino &
Vandalis liberarent & ad Marcellinum quidem Phi-
larchus missus, & persuasit ne in Romanos moveret
arma. Hinc ad Vandalos desectens, nihil quidquam
profecit, & rediit. . . . Denique Hesperii copiis na-
vallibus carebant, quas cum à Romanis Orientalibus
petissent, non impetrarunt, quia fœdus cum Gens-
tico fecerant. Ea res, divisâ scilicet Imperii admi-
nistrandi ratione, magno detrimento Romanorum
Occidentalium rebus fuit. . . . Legatio ab Italis ad-
venit quæ doceret res Italas stare non posse, nisi sibi
Vandalos reconciliarent. . . . Legationem ad Vanda-
los suscepit Tatianus in Patritiatu dignitatem coopta-
tus. *Prjfc. Rh. in excerpt. leg. pag. 68. & seq.*



LIV. III.
CH. V.

dans cette Ile pour Leon, de s'abstenir de toute hostilité contre l'Italie. Mais Philarchus ne réussit pas aussi bien en Afrique qu'il l'avoit fait en Sicile. Genseric lui répondit qu'il ne vouloit point de paix ni de trêve que les Romains d'Occident ne lui eussent rendu tout ce qu'ils detenoient des biens qui avoient appartenu à l'Empereur Valentinien III. & à Flavius Aëtius, ainsi & de la même maniere que les Romains d'Orient lui avoient déjà rendu la partie de ces mêmes biens qui se trouvoit dans le District de leur Empire. La prétention de Genseric étoit fondée sur ce qu'il avoit auprès de lui Honoria fille de cet Empereur, & Gaudentius fils du célèbre Aëtius. Le Roi des Vandales avoit enlevé de Rome ces deux personnes, lorsqu'il la saccoagea en quatre cens cinquante-cinq, & même il avoit fait épouser à son fils Honoric la Princesse Honoria. Quoiqu'il en fût de la justice de cette prétention, souvent elle avoit servi de prétexte à Genseric pour faire des invasions dans le territoire des Romains d'Occident, & la situation où il les voyoit le rendoit plus fier. Il saccoagea donc les côtes de l'Italie, où il pillâ & brûla tous les lieux ouverts qu'il surprit. Les troupes de Severus ne pouvoient point se trouver dans tous les endroits où les Vandales faisoient des descentes, & ce Prince n'avoit point de Flotte qui pût disputer à ces Barbares l'Empire de la Mer. Lorsqu'il voulut emprunter quelques vaisseaux à Leon, ce

Prin-



Prince lui répondit que le Traité qu'il ^{LIV. III.} venoit de conclure avec les Vandales lui ^{CH. V.} défendoit de donner à qui que ce fût aucun secours contr'eux. Les Romains d'Occident eurent ainsi beaucoup à souffrir à l'occasion du Traité particulier conclu entre Genferic & l'Empereur d'Orient qui ne les y avoit pas compris. Enfin Severus se vit réduit à envoyer de nouveau des Ambassadeurs à Leon pour lui déclarer que s'il ne vouloit pas se faire du moins Médiateur d'un accommodement entre l'Empire d'Occident & les Vandales, il n'y auroit plus bientôt d'Empire d'Occident. Sur ces nouvelles représentations Leon fit passer à Carthage le Patrice Tatianus. Le fragment de Priscus Rhetor qui nous instruit de tous ces détails, ne nous dit pas en quelle année Tatianus fut envoyé pour moyenner la paix entre les Vandales & les Romains d'Occident, ni ce qu'il fut conclu par le Patrice. Le texte de Priscus suppose cependant que la guerre ait duré plusieurs années après l'avènement de Severus à l'Empire, entre lui & Genferic, & l'on verra par les faits que nous rapporterons sur l'année quatre cens soixante & trois que la paix n'étoit point encore faite alors entre ces deux Princes.

Comme nous l'avons dit déjà, Ricimer fut plus heureux à conjurer la tempête qui le menaçoit du côté des Gaules, qu'à conjurer celle qui venoit du côté d'Afrique. Les Visigots fuscités apparemment par ses menées, donnerent tant d'affaires à Egi-



à Egidius, qu'il ne fut point en état de passer les Alpes, pour lui aller demander raison du meurtre de Majorien. Voici ce qu'on lit dans Priscus Rhetor à ce sujet. (1) „ La guerre qu'Egidius eut à soutenir „ dans les Gaules contre les Visigots qui „ vouloient étendre leurs quartiers, l'em- „ pêcha de passer en Italie. Il fit dans „ le cours de cette guerre plusieurs ex- „ ploits dignes d'un homme de courage „ & d'un grand Capitaine”. Mais avant que d'entreprendre d'expliquer & de ranger par ordre le peu que nous savons concernant les événemens de cette guerre, où Childeric eut tant de part, il convient de parler du rétablissement de ce Prince sur le Trône des Francs, & des motifs qui engagèrent Egidius à y donner les mains, & peut-être à s'en faire le Promoteur. On ne sauroit penser autrement quand on fait attention aux conjonctures où ce Romain se trouva, lorsque Severus eut été proclamé Empereur, & aux expressions dont se fert Gregoire de Tours en parlant de l'union qui fut entre Egidius & Childeric après le rétablissement du dernier.

(1) Sed à bello appetendis Italis Ægidium avocavit, ortum illi cum Gothis in Gallia dissidium. De contermina enim regione cum illis, fortiter bellum gerebat in quo multa viri strenui & magnanimi opera edidit. *Prisc. Rh. in excerpt. leg. pag. 86.*